

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-436-1933 indemnités

n° 30-436-1933

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
3 mars 1933

Numéro JO
n° 436 du 31/03/1933

Date du numéro
31 mars 1933

TEXTE INTÉGRAL

Une indemnité journalière de route fixée à 5 francs payable sur les crédits politiques, à été accordée à l'interprète auxiliaire Abeba Mocréa, Tadjourah à l'occasion de la tournée qu'il a effectuée du 4 au 14 janvier 1933 inclus dans la région du massif du Gouda.